

ANIMATEUR-RICE CAMPING

CONTRAT SAISONNIER Temps complet (35h hebdomadaires)



La communauté d'agglomération ARCHE Agglo est un établissement public de coopération intercommunale, composé de 21 communes sur la Drôme et de 20 communes sur l'Ardèche. 57 000 habitants vivent sur ce territoire attractif, dynamique et authentique. Paysages variés et environnement préservé en font une destination touristique prisée et lui confèrent un cadre de vie agréable apprécié des sportifs et amoureux de la nature.

Pour la saison estivale du camping du Domaine du Lac de Champos, ARCHE AGGLO recrute un animateur.

MISSIONS :

- Garantir l'animation en travaillant en toute autonomie, au sein d'un camping dont la capacité (une centaine d'emplacements) ne nécessite qu'une seule personne
- En journée principalement et en collaboration avec le référent animation, participer à l'élaboration et la mise en œuvre d'un planning d'animations pour tous âges en juillet-août
- Apporter un soutien aide au bar du camping (service et encaissement) deux soirs par semaine

PROFIL ATTENDU :

- BAFA souhaité
- Expérience professionnelle significative souhaitée sur le même type de poste
- Permis B et véhicule ou moyen de locomotion obligatoire pour se rendre sur le domaine
- Un bon niveau d'anglais ou de néerlandais serait apprécié
- Autonomie
- Polyvalence en animation
- Sens de l'organisation
- Prise d'initiatives
- Qualités relationnelles

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- Contrat de vacation en juin (paiement en mois décalé) pour préparer le programme d'animation
- CDD à temps complet du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre inclus (paiement en fin de mois)
- Rémunération statutaire sur grille indiciaire des adjoints d'animation territoriaux soit environ 1826€ brut mensuels (environ 12.04 € taux horaire brut)
- Tickets restaurants : 6 tickets par mois maximum d'une valeur faciale de 7 € pris en charge à 60% par l'employeur

Une réunion d'information en présence de toute l'équipe saisonnière, se tiendra sur Champos :

Le samedi 4 mai de 9h à 12h.

Temps de travail : Horaires variables (planning fourni en début de saison)

Pour le contrat de vacation en juin, la période de travail sera à définir selon disponibilité du candidat)

CDD à temps complet (35 h) du 1^{er} juillet au 3 septembre inclus : Travail tous les jours dont weekend et jours fériés dont 2 jours de repos hebdomadaires

Lieu de travail : Domaine du Lac de Champos à Saint-Donat-sur-l'Herbasse (26260)

Poste à pourvoir le : **1^{er} juillet 2024**

Date limite de candidature le : **31 mars 2024**

Candidatures (CV + lettre de motivation) en privilégiant l'envoi par courriel : rh@archeagglo.fr

Par courrier : à l'attention de Monsieur le Président, ARCHE Agglo 3 rue des Condamines CS9602 07300 MAUVES